

APPEL À PROJETS

Ouvert en ligne du 17 janvier au 31 mars 2022

Un établissement peut déposer plusieurs dossiers. Un dossier complet doit être constitué pour chaque projet proposé.

PRÉSENTATION

Cet appel a comme objectifs :

- d'apporter un soutien appuyé à la mise en place ou au renforcement de programmes de formation dont le caractère spécifique et/ou innovant est avéré et répond aux besoins de la région en matière de formation universitaire ;
- **de permettre, entre autres, de soutenir des mobilités (3^{ème} année de Licence, Master, stages, perfectionnement, missions d'enseignement, missions d'expertise)**, des cours de mise à niveau linguistique et des dotations pédagogiques ;
- de renforcer la qualité des formations académiques par le recours à l'expertise francophone ;
- de développer un vivier d'étudiants de haut niveau dans un environnement francophone.

Le présent appel s'adresse aux **universités membres de l'AUF au Moyen-Orient** (cf. www.auf.org/l-auf/nos-membres/).

La Direction régionale Moyen-Orient assure l'examen de la recevabilité des dossiers, les évalue et en fait un classement.

Les résultats définitifs seront mis en ligne sur le site web de l'AUF Moyen-Orient : <http://www.auf.org/moyen-orient>

Les programmes de formation sélectionnés lors de la précédente édition de cet appel à projets, et qui souhaitent bénéficier d'un complément de financement, ne sont pas concernés par cet appel.

Les demandes de renouvellement seront étudiées au cas par cas.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les **4 principaux critères** retenus pour la sélection des projets sont les suivants :

- formation francophone dans un **environnement peu ou non francophone** ;
- formation à **thématique innovante** répondant aux besoins de la région ;
- formation intégrant un **aspect professionnalisant renforcé**, notamment par la présence de stages en entreprises ;
- formation présentant une **forte dimension d'innovation pédagogique**, notamment à travers le numérique.

Chaque projet devra répondre au moins à l'un de ces 4 critères.

En réponse aux circonstances liées à la pandémie, les candidatures proposant le cas échéant des programmes de stages locaux (sans mobilité) seront privilégiées.

N.B. L'établissement porteur du projet doit être à jour dans le paiement de ses cotisations à l'AUF.

SOUTIEN ACCORDÉ

Le soutien financier maximal accordé à chaque projet retenu peut atteindre 10 000 euros. Il comprend exclusivement et au maximum :

- **missions d'enseignement et d'appui pédagogique** (de 2 à 10 jours), *à destination de l'établissement demandeur uniquement* ;
- **mission d'expertise** (2 à 5 jours) ;
- **mobilités de perfectionnement pour les enseignants** (1 mois maximum/bénéficiaire) ;
- **mobilités étudiantes (Masters et Stages professionnels**, la sélection étant faite par l'établissement, en concertation avec l'AUF) ;
- **cours de mise à niveau en français** ;
- **dotations pédagogiques** : livres, abonnement aux bases de données, logiciels spécialisés... La dotation en matériels techniques n'est pas éligible.

Compte tenu de la difficulté des déplacements au vu de la crise sanitaire persistante, toute mission ou activité (d'enseignants ou d'étudiants) peut être effectuée localement ou en ligne, sur la base des barèmes en vigueur à l'AUF. Les cours en ligne et les stages sans mobilité doivent être privilégiés.

Les activités doivent être planifiées sur **deux années académiques au maximum**, le soutien financier ne commencera qu'à partir du **1^{er} septembre 2022**.

Les candidats seront notifiés du résultat de la sélection par la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF.

Le porteur de projet sera informé par courrier électronique. Une lettre de notification et une convention seront ensuite adressées au plus haut responsable de l'établissement porteur du projet, indiquant le type de soutien accordé et précisant les modalités des engagements financiers.

La mise en œuvre du soutien de l'AUF, le suivi et l'évaluation du projet seront assurés par la Direction régionale Moyen-Orient, en relation avec l'équipe de l'établissement porteur.

CALENDRIER

- 17 janvier 2022 : Lancement de l'appel à projets
- 31 mars 2022 : Clôture de l'appel à projets
- 30 mai 2022 : Publication des résultats de l'appel à projet et envoi des conventions aux porteurs des projets
- Septembre 2022 : Réception des conventions signées et démarrage des projets*

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour être complet, le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- **Formulaire de candidature** dûment complété EN LIGNE dans les délais impartis, accessible à l'adresse suivante: [Formulaire - Appui aux formations innovantes - 2022](#);
- **Attestation d'accord du plus haut responsable de l'établissement de rattachement de la formation** (établissement demandeur) ;
- **Description de la dotation pédagogique demandée** (nature/nombre/coût estimé en euros) ;
- **Annexe budgétaire** (estimatif de l'ensemble des recettes et des dépenses prévues dans le cadre de la formation) ;

- **Programme de la formation** (pour chaque cours, préciser l'année d'études, l'intitulé, le nombre de crédits, le nombre d'heures, le nombre d'heures de cours dispensées en français, le nombre d'heures de cours dispensées dans une autre langue) ;
- **Lettres de soutien** des partenaires indiquant précisément leurs contributions au projet ;
- **CV actualisé du responsable du projet**

Toutes les pièces du dossier doivent être rédigées ou traduites en français, au format .PDF

L'absence de l'une d'entre elles entraînera automatiquement le rejet du dossier.

Joindre tout document complémentaire considéré nécessaire.

Un exemplaire imprimé peut être sollicité ultérieurement par la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF.

Le dossier électronique doit être soumis en ligne **au plus tard le 31 mars 2022**.

POUR TOUTE QUESTION RELATIVE A CET APPEL A PROJETS, MERCİ DE NOUS CONTACTER A L'ADRESSE SUIVANTE :		
L'établissement candidat est situé dans l'un des pays suivants de la région Moyen-Orient :		A contacter :
ARABIE SAOUDITE CHYPRE DJIBOUTI ÉGYPTE ÉMIRATS ARABES UNIS ÉTHIOPIE IRAK IRAN	JORDANIE LIBAN PAKISTAN PALESTINE QATAR SOUDAN YÉMEN	DIRECTION RÉGIONALE MOYEN-ORIENT (DRMO) Rue de Damas Villa F, Cité Bounoure B.P. 11-81, Riad El Solh - Beyrouth, Liban Tél (standard) : +961 1 420 270 Courriel : master-mo@auf.org Site Internet : www.auf.org/moyen-orient/

Les dispositifs de soutien de la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF sont consultables à l'adresse suivante :
<https://www.auf.org/moyen-orient/>